

DOCUMENT D'AIDE À LA DÉCISION

Fiche de prise de décision : APP-2016-143
Direction de l'approvisionnement
Service
Objet : Ratification de la résiliation du contrat n° 2014-50-41 (Groupe 14) pour la fourniture du service d'entretien ménager de trois (3) bâtiments de la Ville
Date : 2016-10-11

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le 16 juin 2014, le conseil de la ville, par sa résolution CV-2014-05-60) a attribué un contrat de trois (3) ans pour la fourniture du service d'entretien ménager de trois (3) bâtiments (Groupe 14) (appel d'offres n° 2014-50-41), à **Sylvain Lachance (Plantes Expert) (NEQ : 2261852331)**, 22, rue des Cèdres, La Durantaye (Québec) G0R 1W0, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense de 92 000 \$, avant TPS et TVQ. Ce contrat couvrait la période du 1^{er} août 2014 jusqu'au 31 juillet 2017 et était assorti d'une option de renouvellement d'un an supplémentaire.

À la demande du représentant de la Ville agissant à titre de maître d'œuvre, Monsieur André Lévesque, coordonnateur à la Direction des infrastructures, Service des biens immobiliers, la Direction de l'approvisionnement a transmis à l'adjudicataire, par Dicom Express (R54 860 444) le 7 juillet 2016, un avis de résiliation unilatérale du contrat d'entretien ménager ci-dessus mentionné (voir la pièce ci-jointe), informant celui-ci que la résiliation entrerait en vigueur le 10 juillet 2016 à 23 h 59.

Le présent document d'aide à la décision a pour but de recommander au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de ratifier la résiliation du contrat n° 2014-50-41.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Commentaires

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE du 25 octobre 2016
CV du 14 novembre 2016

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
André Lévesque	2016-07-07	Coordonnateur, Direction des infrastructures, Service des biens immobiliers

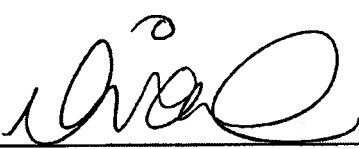
RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville :

- o de ratifier la résiliation du contrat n° 2014-50-41 (Groupe 14) pour la fourniture du service d'entretien ménager de trois (3) bâtiments de la Ville.

Liste des pièces jointes :

- 1) Avis de résiliation du contrat n° 2014-50-41 (Groupe 14) transmis à l'adjudicataire le 7 juillet 2016

Préparé par : M ^e Michel Blais		Titre d'emploi : Avocat et conseiller juridique à la Direction de l'approvisionnement
Recommandé par :		
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :		
Signature de la Direction : 		Date : 11, 10, 2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
<hr/> <hr/> <hr/>

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/10/1



Ville de Lévis

Lévis, le 5 juillet 2016

PAR DICOM EXPRESS (R54 860 444)
PAR COURRIEL (plantsexpert@globetrotter.net)

SOUS TOUTES RÉSERVES

Monsieur Sylvain Lachance (Plantes Expert)
22, rue des Cèdres
La Durantaye (Québec)
G0R 1W0

Objet : Avis de résiliation du contrat n° 2014-50-41 (Groupe 14)
Fourniture de service d'entretien ménager de trois (3) bâtiments de la Ville

Monsieur,

J'ai reçu le mandat de vous aviser par la présente que la Ville de Lévis résilie unilatéralement, **avec entrée en vigueur le dimanche 10 juillet 2016 à 23 h 59**, le contrat mentionné en titre ayant pour objet la fourniture de service d'entretien ménager des trois (3) bâtiments suivants de la Ville :

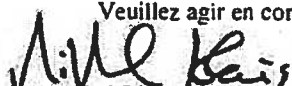
1. Direction de l'approvisionnement (8100, rue du Blizzard, secteur Charny), pour une dépense de 45 000 \$ (avant TPS et TVQ);
2. SAAQ et Ville de Lévis (5377, rue de la Symphonie, secteur Charny), pour une dépense de 35 000 \$ (avant TPS et TVQ);
3. Chalet du Parc des Chutes + bloc sanitaire (930, route des Rivières, secteur Saint-Nicolas), pour une dépense de 12 000 \$ (avant TPS et TVQ).

Ce contrat de trois (3) ans, au montant total de 92 000 \$ (avant TPS et TVQ), couvrant la période du 1^{er} août 2014 jusqu'au 31 juillet 2017 et assorti d'une option de renouvellement d'un an supplémentaire, avait été adjugé à Sylvain Lachance (Plantes experts) (NEQ : 2261852331) par le conseil de la Ville le 16 juin 2014 (résolution CV-2014-05-60).

Nous avons été informé que vous avez fait exécuter tout ou partie des travaux prévus au contrat par un tiers ou sous-contractant « sans l'autorisation expresse et écrite » de la Ville, contrevenant ainsi à l'article 2-6 (Cession de contrat) des conditions administratives du devis d'appel d'offres n° 2014-50-41.

Au plus tard le lundi 11 juillet 2016 à 14 h, vous devez remettre au maître d'œuvre (Monsieur André Lévesque, au 5333, rue de la Symphonie, Lévis, 418-835-4302) les clés, passe-partout ou autres instruments en votre possession et pouvant servir à pénétrer dans les locaux ou bâtiments visés par votre contrat. À défaut de remettre les clés dans le délai imparti, la Ville pourra retenir les sommes nécessaires pour faire changer les serrures extérieures de ces bâtiments.

Veuillez agir en conséquence.


M^e Michel Blats, avocat
Direction de l'approvisionnement

C. c. Monsieur Vincent Vu, directeur, Direction de l'approvisionnement
Monsieur André Lévesque, coordonnateur, Direction des infrastructures
Monsieur Pierre Laflamme, chef du Service des biens immobiliers

Direction de l'approvisionnement
8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec) G6X 1C9 Tél.: 418 835-4954 Téléc.: 418 838-6175 ville.levis.qc.ca

